

Repères pour le conseil en ÉLEVAGES LAITIERS en Pays de la Loire



Cas type - Lait spécialisé Tout stock, 50% Maïs / SFP

CONJONCTURE 2020

LE SYSTÈME EN UN COUP D'ŒIL

REPERES TAILLE SYSTÈME

Statut	GAEC
MO totale (dont salariée)	2,4 (0,4)
Lait vendu (L)	661 500
Nombre de VL	79
UGB Totaux	110
SAU (ha)	93

REPERES TECHNIQUES

Lait vendu / VL présente (L/VL)	8410
Age au 1er vêlage (mois)	27
SFP (ha)	66
% Maïs dans la SFP	48
Chargement (UGB/ha)	1,7
Pâturage en ares / VL (ares/VL)	0

Ce type de système de production se retrouve dans toutes les zones des Pays de la Loire. Il est spécialisé en production laitière, et décrit comme un système en routine, sans surcharge de travail et sans investissement lié à sa mise en place.

LES PRODUCTIONS ANIMALES



ASSOLEMENT

93 ha de SAU

66 ha de SFP

10100 L produits / ha SFP

26 ha	■ Blé tendre	à	72 q/ha
31 ha	■ Maïs ensilage	à	11,0 t MS stockées/ha
35 ha	■ Prairies	à	7,1 t MS valorisées/ha <i>Hors dérobées</i>

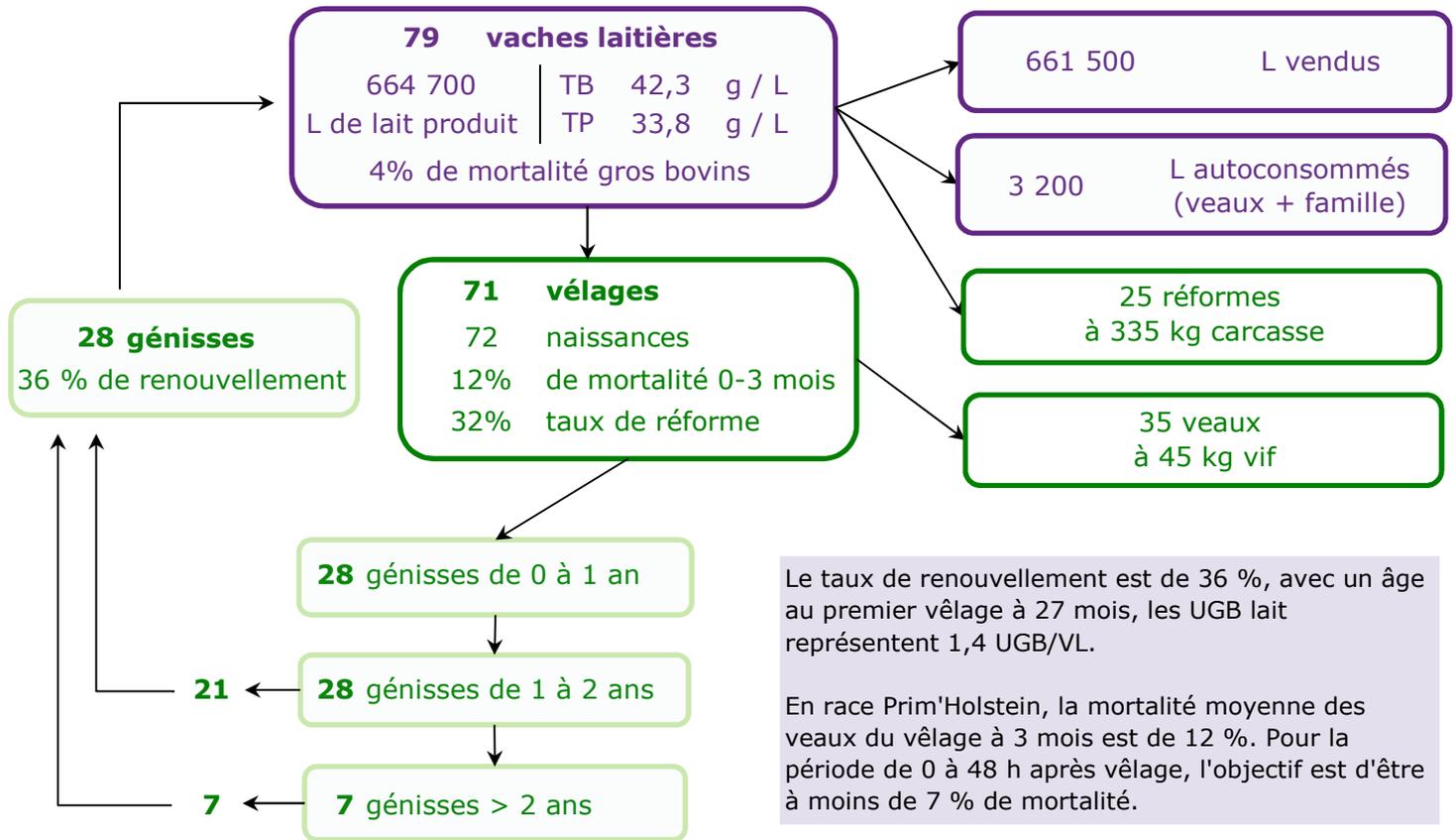
Le système fourrager est composé d'une forte part de maïs. Il permet d'assurer une ration identique sur l'année et de maintenir des niveaux de production de 28 L/Vache traite/j. en moyenne sur l'année. Le blé tendre facilite les rotations, permet la complémentation énergétique du troupeau et la production de paille et assure une marge supplémentaire.



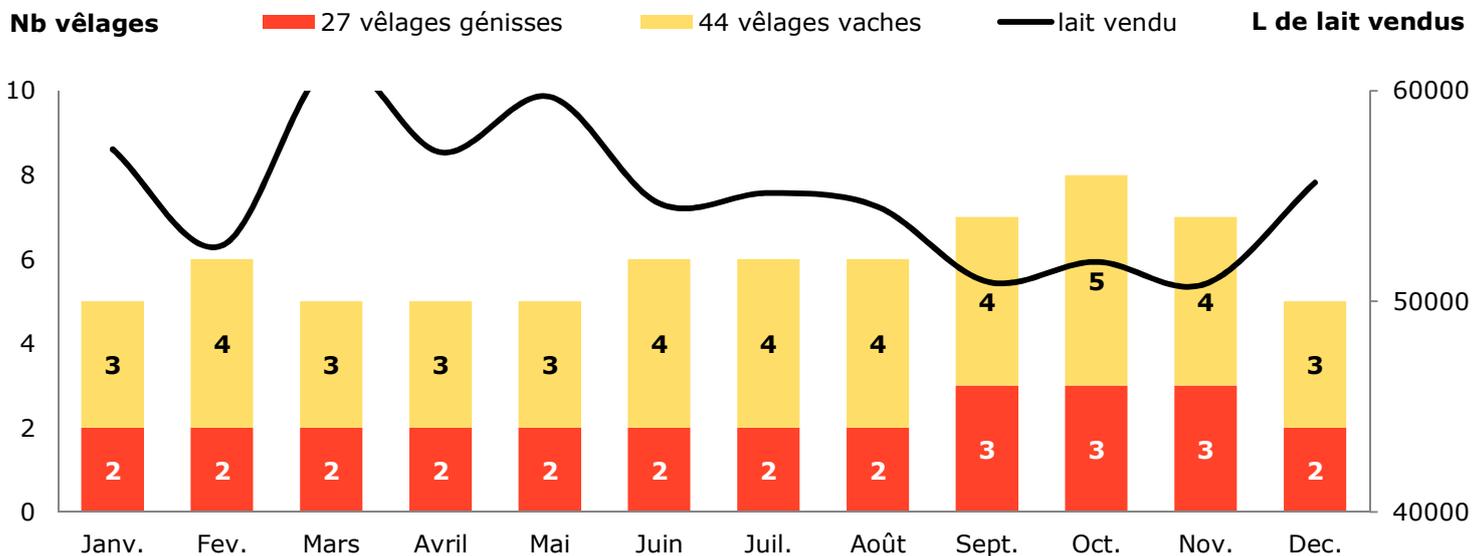
LA CONDUITE DU TROUPEAU LAITIER

110 UGB

142 têtes



PERIODICITE DES VELAGES ET PRODUCTION LAITIERE



Objectifs

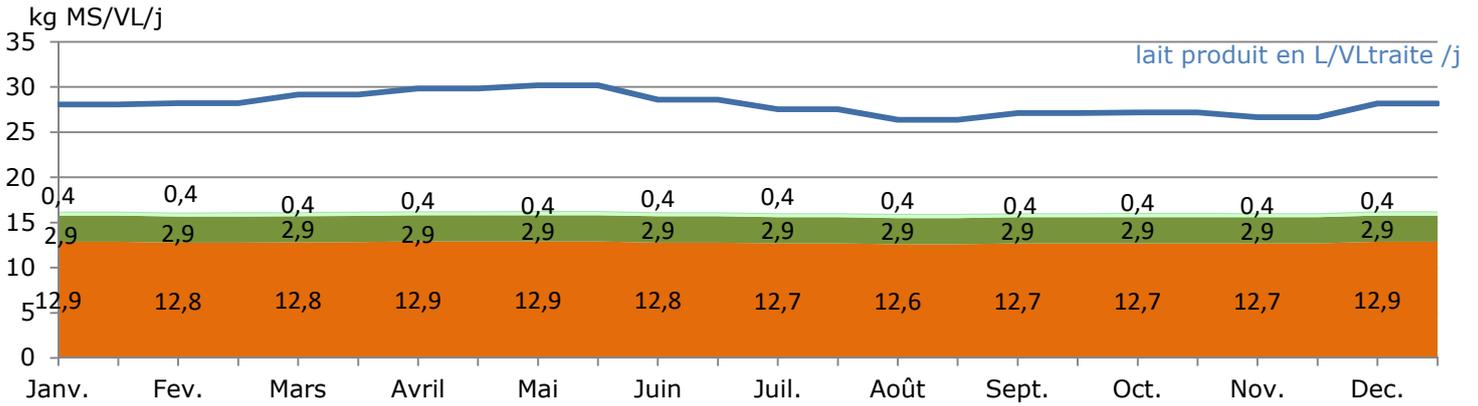
- Etaler le travail et les vêlages, avec une dominante été-automne
- Faire du lait par vache

Résultats

Le lait produit par an est de 9250 kg / VL, soit 28 L/j/VL
 Le nombre de vaches traites représente 82 % du nombre de vaches totales
 Le taux de réussite en première IA est de 46 % avec un IVV de 415 jours
 L'étalement des vêlages et le nombre de génisses impliquent l'élevage de 4 lots de génisses. Les livraisons sont étalées sur l'année.



CONDUITE ALIMENTAIRE DES VACHES



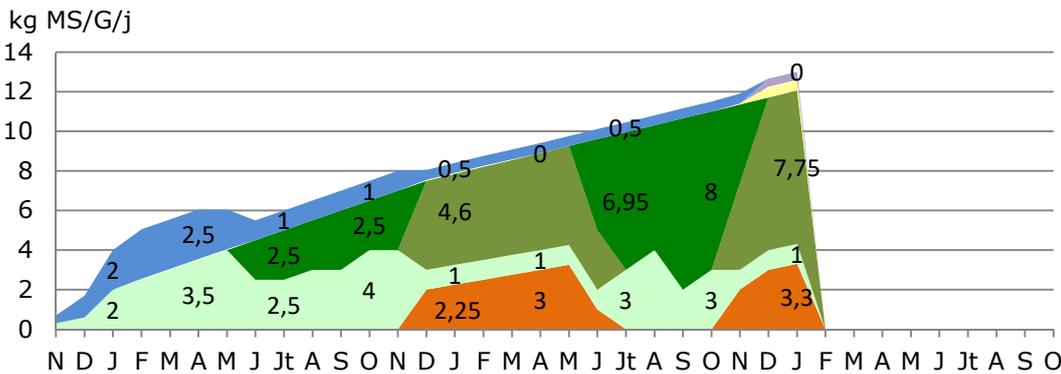
Conc. VL Traites	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	kg/an/VL
Conc.azoté	2,9	2,9	2,9	3,0	3,0	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	1065
Céréales	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	328
Conc. production	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,0	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	338
CMV	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	91

+ alim VL Taries

1 569 kg / VL présente
187 g / L vendu
64 € conc.VL/1000L

CONDUITE ALIMENTAIRE DES GENISSES

Exemple génisses nées d'Octobre à Décembre



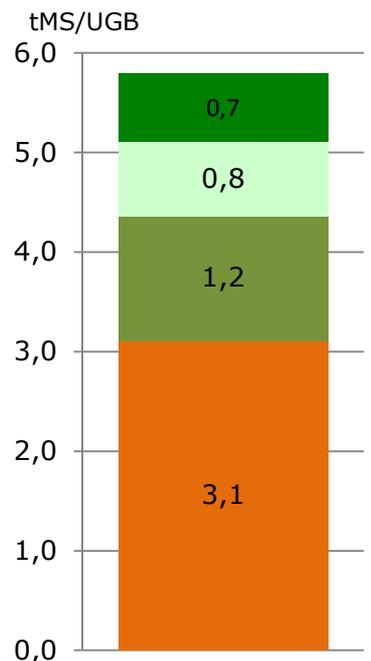
Les génisses sont conduites pour vêler à 27 mois, avec du foin sur toute la durée d'élevage, complété par du pâturage ou de l'ensilage d'herbe l'hiver. Dans cette conduite, une génisse consomme en moyenne 5,9 tMS de fourrages jusqu'au vêlage dont 3,9 tMS stockées, et 864 kg de concentrés. Deux lots ne pâturent pas en 1ère année.

CONSUMMATIONS DU TROUPEAU - y compris pertes fourrages*

* pertes : 5% sur maïs et paille alimentaire, 7% sur l'herbe récoltée

			Par vache présente	Par génisse	Par UGB	Total
Ensilage maïs			4,2	0,6	3,1	346
Ensilage herbe			1,2	1,3	1,2	135
Enrubannage	tMS					
Foin			0,4	1,9	0,8	83
Paille alim.						
TOTAL stocks	tMS		5,8	3,9	5,1	563
Pâtur.	Printemps	ares	4	16	7	7 ha
	Automne	ares	6	31	12	13 ha
TOTAL pâtur.	tMS		0,2	2,1	0,7	73
Conc. Prod.			279	786	400	43 952
Correcteur			925	25	668	73 433
Céréales		kg	285	31	212	23 291
CMV			80	23	63	6 932
TOTAL conc.	kg		1569	864	1342	147 607

Total des Besoins / UGB





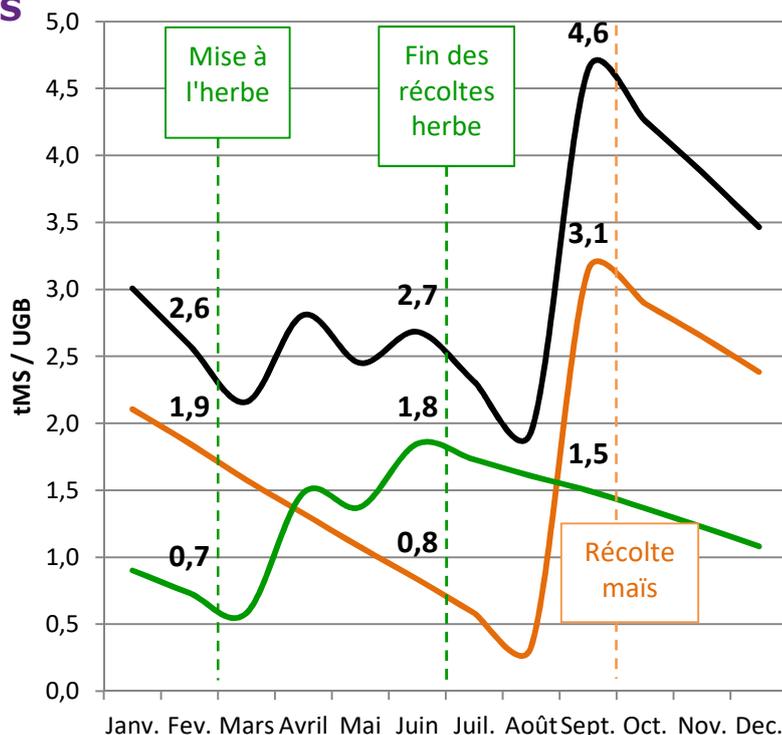
EVOLUTION DES STOCKS FOURRAGERS

La trésorerie fourragère permet de visualiser dans le temps l'évolution des besoins en fourrages du troupeau et représente le niveau minimum de stocks nécessaires.

Il est important d'évaluer ces stocks à 3 dates clés : à la mise à l'herbe, après les récoltes d'herbe et après la récolte du maïs.

A chaque évaluation, il est nécessaire de se projeter sur les mois à venir et sur sa capacité à alimenter tous les UGB. Si tel n'est pas le cas, il faudra actionner des leviers de sécurisation fourragère : implantation de dérobées, révision de l'assolement, achat de fourrages, diminution des UGB.

		tMS/UGB (mois)	
		Stock Min	Stock Max
	Ensilage maïs	0,3 (Août)	3,1 (Sept.)
	Herbe Stockée	0,6 (Mars)	1,8 (Juin)
	Total stock	1,9 (Août)	4,6 (Sept.)



STOCK DE SECURITE POUR FAIRE FACE AUX ALEAS

		Mois de stock de sécurité*			
		1 mois	2 mois	3 mois	4 mois
Maïs	tMS/UGB	0,3	0,5	0,8	1,1
	Pertes tMS/HA	-1,0	-1,9	-2,9	-3,8
	%	-9%	-17%	-26%	-35%
	ha supplémentaires	3	5	8	11
Herbe **	tMS/UGB	0,2	0,5	0,7	0,9
	Pertes tMS/HA	-0,7	-1,4	-2,2	-2,9
	%	-10%	-20%	-31%	-41%
	ha supplémentaires	4	7	11	14

* 1 mois de stock = 0,5 tMS/UGB

** Herbe récoltée et paturée

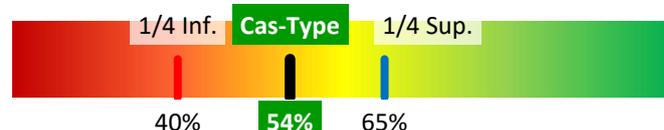
Un stock de sécurité est nécessaire. Le tableau ci-contre donne des repères par hectare et par UGB de l'impact couvert par 1 à 4 mois de stock de sécurité. Les hectares supplémentaires sont à ajouter à l'assolement habituel pour le constituer.

Ainsi, pour ce système, 2 mois de stock de sécurité correspondent à 0,5 tMS/UGB de maïs et 0,5 tMS/UGB d'herbe. Pour constituer ce stock, il est nécessaire d'implanter 5 ha de maïs et 7 ha d'herbe supplémentaires.

AUTONOMIE PROTEIQUE DE L'ATELIER LAITIER - méthode DEVAUTOP (SOS Protein - TERUNIC)

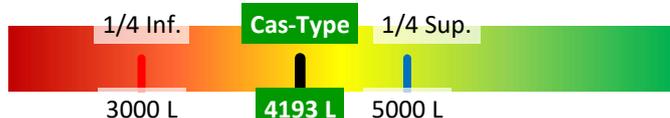
L'atelier laitier a une autonomie protéique de 54 %, ce qui signifie que 46 % des protéines qu'il utilise sont importées. Elles mobilisent une surface à l'extérieur de 48 ha. Compte tenu des surfaces mobilisées sur l'exploitation, 17 ha sont nécessaires pour produire 100 000 litres de lait. La production de lait par vache présente, permise uniquement avec les protéines de l'exploitation est de 4193 litres sur les 8450 produits.

Autonomie Protéique du système Laitier



Autonomie Vache laitière : 50 %
Autonomie Génisse laitière : 72 %

Production laitière permise par les protéines de l'exploitation (L/VL)



Surface mobilisée pour 100 000 litres de lait



Dont ha SFP interne : 10 ha
Dont ha céréales interne : 0 ha
Dont ha extérieur : 7 ha



COÛT DES FOURRAGES RENDUS AUGÉ* - Hors coût de main d'œuvre familiale

Herbe pâturée	70 €/tMS
Herbe récoltée	161 €/tMS
Maïs et cultures four.	116 €/tMS

Coût moyen 126 €/tMS

*Coûts de mécanisation calculés avec les références issues du barème BCMA

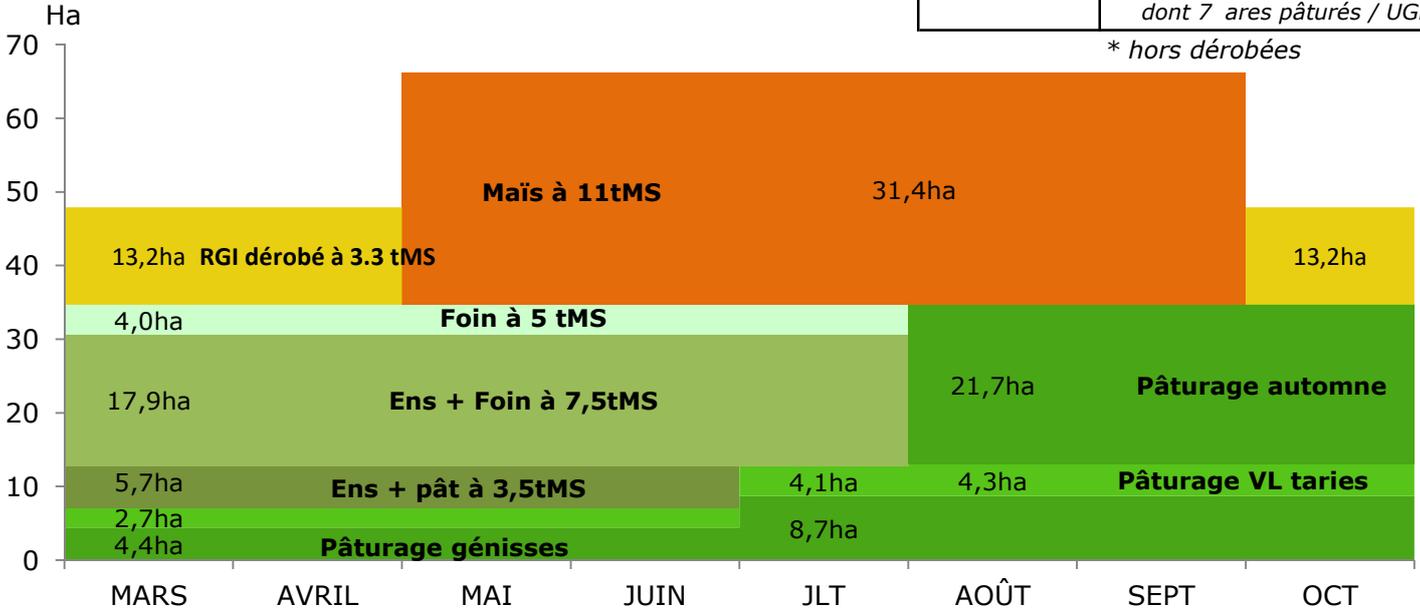
UTILISATION DE LA SFP - en hectares

SFP	66 ha
Surf. en herbe	35 ha

Chargement SFP	1,7 UGB / ha
Besoins stocks / UGB	5,1 tMS / ha

Utilisation de l'herbe	7,1 tMS valorisées/ha*
	32 ares d'herbe / UGB
	dont 7 ares pâturés / UGB

* hors dérobées



DEJECTIONS PRODUITES

	Type bâtiment	Temps en bâtiment équivalent jours
V traites	logettes fumier	365 j
V tarées	aire paillée	294 j
Génisses	aire paillée	213 j

Références déjections / animal			
Conso paille	Fumier	Fumier mou	Lisier
1733 kg		18 t	14m3
1300 kg	7 t		7m3
1420 kg	8 t		

Total sur le système	170 t	307 t	1177 t	979 m3
	1,5 t/UGB	2,8 t/UGB	10,7 t/UGB	8,9 m3/UGB

Soit surface de paille nécessaire 37,8ha

DEJECTIONS IMPORTEES

0 t

FERTILISATION DES SURFACES

	Surface	Fumier		Fumier mou		Lisier bovins	
		Surf	Qté	Surf	Qté	Surf	Qté
Maïs	31 ha	31 ha	5 t	31 ha	20 t	31 ha	20 m3
P. de fauche	28 ha	15 ha	10 t	28 ha	10 t	9 ha	40 m3
P. pâturées	7 ha						
Blé tendre	26 ha			18 ha	15 t		30 m3
Total SAU	93 ha	46 ha	7 t	77 ha	15 t	40 ha	24 m3

Ferti. Minérale (U/ha)		
N	P	K
41		
56	34	35
63	34	13
148	46	53
78	26	26

MECANISATION - REPERES

PUISSANCE ET CARBURANT

y compris délégation

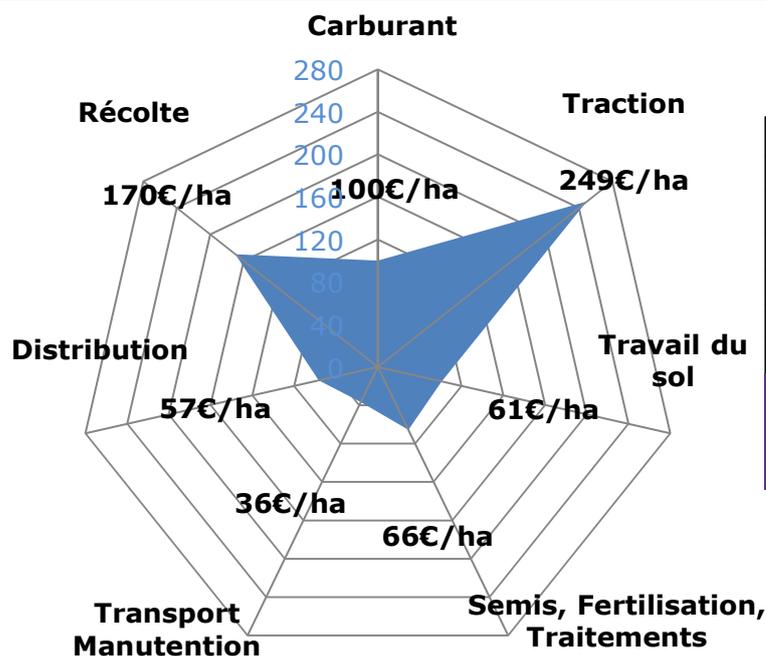
	Total	Par ha SAU
Puissance	326 CV	4 CV/ha
Carburant	17 554 L	190 L/ha
Heures tracteurs	1 793 h	19 h/ha

TEMPS PASSE

Heures par tracteur	574 h/an
Heures de forte puissance (≈30% des heures tracteurs)	628 h/an
Heures / UTH	736 h/an/UTH
Temps distribution mécanique des fourrages	422 h/an

COUT DE MECANISATION - Méthode MECAGEST

Le coût de mécanisation calculé par la méthode MECAGEST inclut l'ensemble des charges carburant, travaux par tiers et entretien, ainsi que le coût des assurances (sur barème), du remisage, les frais financiers, et un coût de dépréciation du matériel (calculé)



	Total €	€/ha SAU
Carburant	9 253	100
Traction	23 079	249
Travail du sol	5 645	61
Semis ferti trait	6 073	66
Transport	3 371	36
Distribution	5 253	57
Récolte	15 729	170
COUT MECANISATION MECAGEST (Avec MO externe)	68 404	739
	103	€/1000L vendus
	30%	charges totales

Soit en €/ha				
SAU*	SFP	Mais	Prairies	Cultures
739	794	796	790	421

* Le coût par ha de SAU comprend l'ensemble des charges SFP + Cultures, auquel s'ajoute le coût du paillage, rabot, voiture d'exploitation

Coût de distribution hors MO	
13477	€ total
24	€/tMS
20	€/1000L



Coût méca total par type de fourrage		
Mais	72	€/tMS
Herbe	94	€/tMS

COUT DE MECANISATION - Méthode comptable

	Total €	€/ha SAU
Carburant	9 253	100
Tiers récolte	13 158	142
Tiers non affecté	6 618	72
Entretien + petit mat	9 977	108
Amortissements	22 544	244
COUT MECANISATION COMPTABLE	61 550	665
	93	€/1000L vendus
	27%	charges totales

La mécanisation est un point sensible auquel il faut veiller et particulièrement la politique de renouvellement du matériel. Dans les cas-type, le niveau d'amortissement du parc matériel a été calculé en prenant en compte la durée d'utilisation annuelle. Certains matériels sont amortis.

PRODUCTIVITE DU TRAVAIL



MAIN D'OEUVRE

UTH totaux	2,4
dont UTH salarié	0,4

PRODUCTIVITE

SAU / UTH Totaux	39
Litres vendus/UTH Totaux	276 000
UGB / UTH Totaux	46

REPOS ASSOCIES

Semaines de congés/an	3
Jours de repos/semaine	1

REPERES EN TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS D'ASTREINTE TROUPEAU

	h/animal	Nb. Animaux/an
Vaches laitières	39	79
Génisses laitières	13	28

Total astreinte lait	3 472 h /an	5,2 h/1000L	32 h/UGB
-----------------------------	----------------	----------------	-------------

TEMPS SUR LES CULTURES (hors délégation)

	h/ha
Maïs	10,8
Herbe	10,7
Prairie fauchée	12,1
Prairie pâturée	2,5

TEMPS DE TRAVAIL TOTAL (hors délégation)

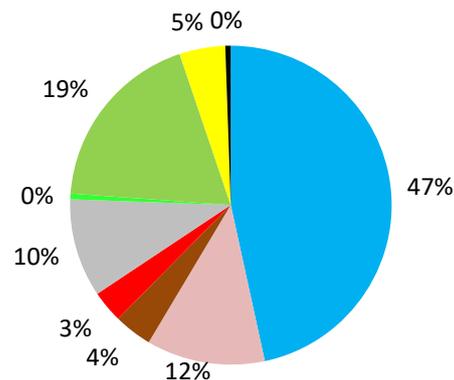
Besoin en temps travail	5 666 h/an
Temps travail salarié	640 h/an
Temps travail Exploitant	5 026 h/an 8,5 h/j travaillé

Le besoin en temps de travail exploitant est de 5026 h/an, y compris 25 % d'heures diverses liées à de l'administratif, de la formation, et divers entretiens de matériels, bâtiments et foncier, soit 1005 h/an ou 1,7 heure en moyenne par jour et par associé. Ce temps de travail est très variable selon les exploitations.

REPARTITION DU TRAVAIL SUR LES ATELIERS

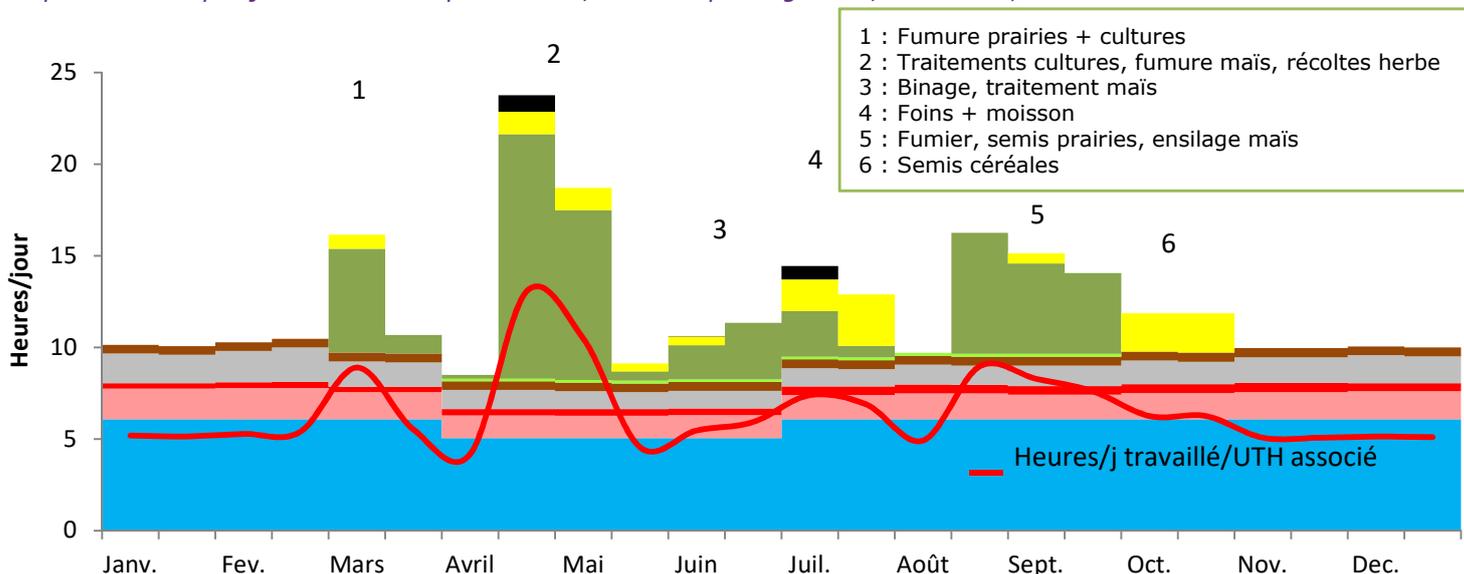
Temps de travail par an hors temps de gestion, entretiens, formation

	h/an
Traite ou robot + nettoyage	2 125
Alimentation	543
Suivi troupeau	175
Soin aux veaux	148
Raclage et paillage	454
Gestion du pâturage	27
SFP	851
Cultures	210
Travaux des champs délégués	25



REPARTITION DU TRAVAIL D'ASTREINTE ET DE SAISON

Temps de travail par jour travaillé et par associé, hors temps de gestion, entretiens, formation





LOGEMENT DES ANIMAUX ET STOCKAGE DES EFFLUENTS

Le type de logement a été retenu avec l'équipe bâtiment de la CAPDL. La cohérence par rapport à la dimension de la structure, le fonctionnement (durée en bâtiment) et les aspects travail est privilégiée.



Veaux



Génisses laitières



Vaches laitières

	Veaux	Génisses laitières	Taries (VTa)	Traites (VTr)
Type de logement	Niches individuelles puis nurserie collective paillée	aire paillée 8 m ² /génisse	aire paillée 9 m ² /VT	logettes fumier 13,6 m ² /VTr d'aire de vie 0 m ² /VTr d'aire paillée pour couchage
Stockage des effluents	153 m ² de fumière 3 murs (stockage 4 mois)			647 m ³ fosse géomembrane (Stockage 6 mois) 323,246451612903 m ² de fumière 3 murs (stockage 5 mois)

EQUIPEMENT DE TRAITE

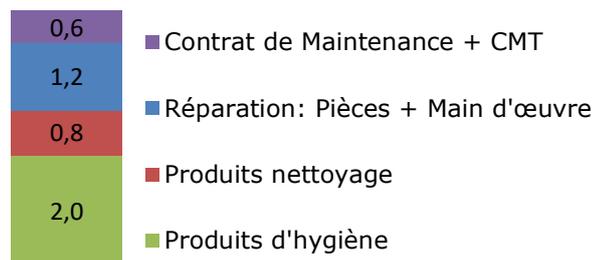
Salle de traite	2x8 TPA ligne basse
Aire d'attente	75 m ²

Coût de fonctionnement	4,6 €/1000L
-------------------------------	-------------

L'équipe traite de la CAPDL a préconisé le type d'équipement le plus rencontré et cohérent par rapport à la durée de traite ainsi que le coût d'investissement et de fonctionnement.

COUT DE FONCTIONNEMENT

INSTALLATION TRAITE (€/1000L/an)



COUTS D'INVESTISSEMENTS BÂTIMENT

	Logement animaux	
	VL *	V. taries + Génisses
€ total	427 400 €	109 427 €
€/VL	6 678 €	

* inclus salle de traite, laiterie, parc d'attente et bureau

Les références du coût de fonctionnement du bâtiment sont issues de la brochure "Coût de fonctionnement des bâtiments vaches laitières" publiée par la Chambre d'agriculture et l'Institut de l'Élevage en 2015. Ce coût intègre la mécanisation (Méthode Mécagest en délégation ou comptable en propriété), la main d'œuvre, et les consommables.

COUT DE FONCTIONNEMENT BÂTIMENT

(€/VL/an)

■ Paillage, préstockage, ent. Logettes

■ Passage logettes

■ Raclage

■ Curage

■ Epandage + traitement

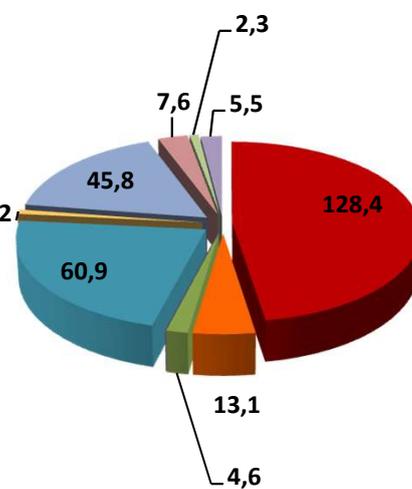
■ Malaxage

■ Litière

■ Manipulation fumier

■ Eclairage

■ Temps divers



COMPTE DE RESULTAT

CONJONCTURE 2020

Produits atelier lait		€/1000L	€
Vente de lait			
661 500 Litres		331	232 890
+ Prime qualité		21	
Vente de viande			
25 réformes	887 €	37	24 635
35 veaux	70 €		
Aides couplées			
79 ABL x	38 €	5	2 990
Total produits lait		394	260 515

Charges opé. atelier lait		€/1000L	€
Alim. achetée	Azote 73 t x	368 €	
	Energie 23 t x	190 €	
	Product. 44 t x	262 €	78
	Minéral 6,9 t x	634 €	
SFP	Poudre de lait 1,3 t x	2 039 €	
	Comp. Alim. 0,7 t x	2 012 €	
	Coût Herbe 35 ha x	364 €	42
	Coût Maïs 31 ha x	488 €	
	Total coût alimentaire		120
Vétérinaire 110 UGB x	61 €	10	6 670
Serv.élevage 110 UGB x	121 €	20	13 330
Autres frais d'élevage		8	5 215
Paille * 170 t x	66 €	17	11 280
Total frais d'élevage		55	36 495
Total charges opé. Lait		175	115 745

* Cédée + achetée

Marge Brute Lait 219 €/1000L **144 770 €**

Produits atelier cultures		€
Blé tendre 1904 q x	17 €	31 530
Paille 111t x	50 €	5 550
Total produits cultures		37 080
Aides non affectables		
DPB + aides couplées aux surfaces		25 040
Total aides		25 040

Charges opé. atelier cultures		€
Blé tendre 26 ha x	581 €	15 355
ha x		
Total charges opé. cultures		15 355

Total Charges Opé. 41%PB **131 100**

Charges de structures		€
Matériel 93 ha x	284 €	26 300
Fermages 93 ha x	141 €	13 035
Bâtiments + Electricité + Eau		10 405
Assurances		6 490
Divers y compris gestion		12 120
Total charges structures		68 350

Produit Brut **322 635**
Par UTH Totaux 134 431

EBE Av. MO 38%PB 186 €/1000L **123 185 €**
Par UTH Totaux 51 325 €

Charges sociales exploitants 16 880 €
Charges salariales 0,4 UTH salarié 10 805 €

EBE 30%PB 144 €/1000L **95 500 €**
Par UTH exp. 47 750 €

- Annuités **49 315 €**

* Capacité d'Autofinancement

Disponible et C.A.F. * **46 185 €**
Par UTH exp. 23 093 €

- Amortissement et Frais Financiers **49 883 €**

Résultat Courant **45 617 €**
Par UTH exp. 22 809 €

Les amortissements et annuités sont calculés à demie-vie pour les bâtiments et équipements majeurs. Les autres sont amortis. En conjoncture 2020, la marge de sécurité après prélèvements de 2 SMIC est de -11700€ soit -12% de l'EBE.

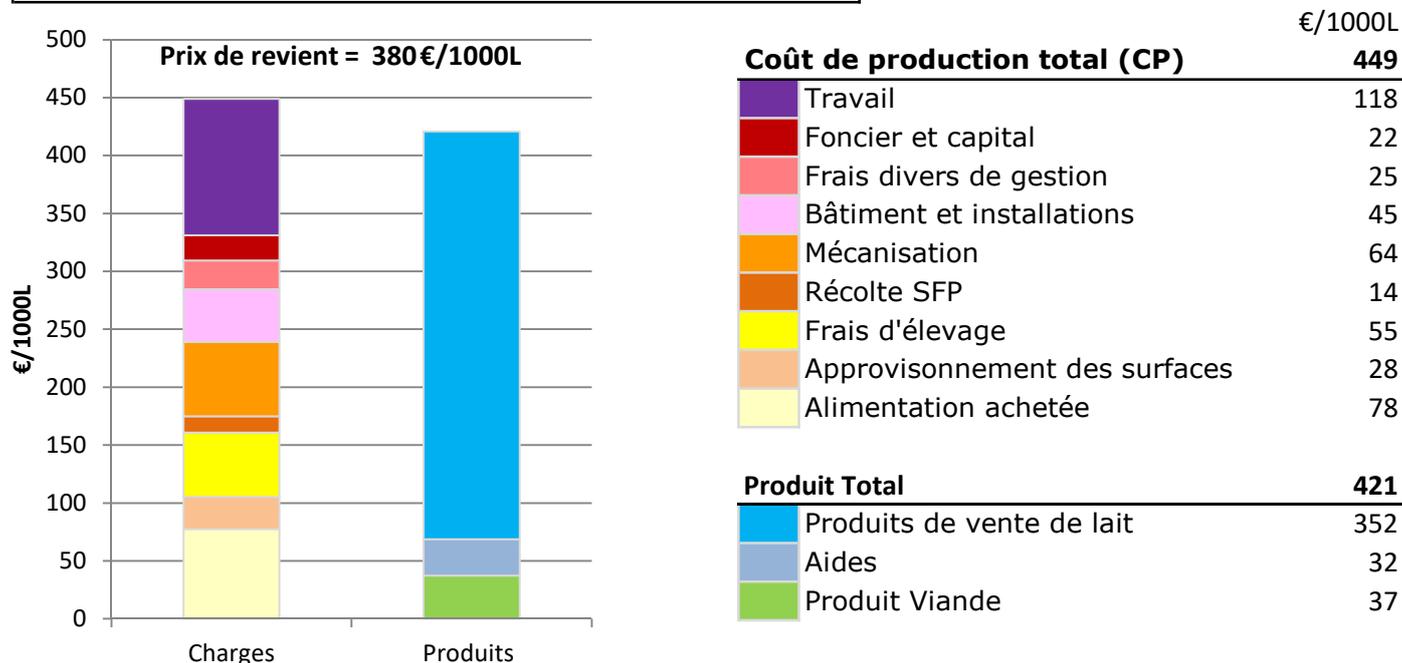


ATELIER LAIT : COUT DE PRODUCTION ET PRIX DE REVIENT DU LITRE DE LAIT

Calculés selon la méthode nationale, développée par l'Institut de l'Élevage

CONJONCTURE 2020

Lait commercialisé	661 500 L vendus
Main d'œuvre (UMO)	2,2 UTH atelier lait
Productivité MO rémunérée	304 775 L vendus /UTH Lait



	€/1000L	% du CP
Marge Brute (dont ABL)	219	
Charges opérationnelles	175	39
Charges de structures	274	61
Dont amortissements	59	13
Dont annuités (hors CP)	58	13
Coût alimentaire *	120	27
Coût du système d'alim. **	198	44

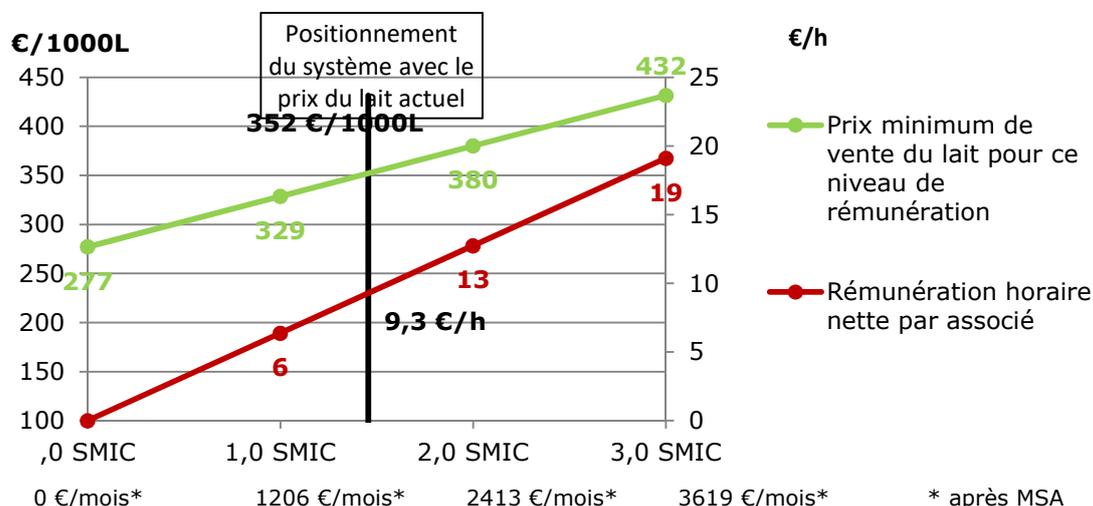
L'atelier lait représente 2,2 UTH, soit 90 % des UTH totaux de l'exploitation. Le coût de production est de 449 €/1000L. Ainsi, dans la conjoncture 2020 le prix de revient pour une rémunération à 2 SMIC/UTH est de 380 €/1000L.

* Coût alimentaire = Alimentation achetée + Intrants SFP + Récolte SFP

**Coût du système d'alim. = Coût alimentaire + Mécanisation + Foncier

REMUNERATION HORAIRE - variations selon le prix du lait

Le système permet une rémunération de 1,5 SMIC par UTH exploitant, soit une rémunération horaire nette par associé de 9,3 €/h sur l'atelier lait.



* après MSA



DEMARCHE D'EVALUATION DE LA TRANSMISSIBILITE DU SYSTEME

Le schéma suivant illustre en 12 points les principaux indicateurs à prendre en compte dans l'évaluation de la transmissibilité d'une exploitation, y compris sa valeur économique. Les éléments en italique illustrent quelques points de vigilance plus qualitatifs.

Ces indicateurs sont un résumé du système décrit dans les pages précédentes.

Le montant de reprise possible

Valeur économique 0,2 à 0,4 €/L

Estimation matériel, bâtiments, cheptel et investissements à venir

Les conditions de travail possibles

Obj. rémunération	28 950 €/UTH
Travail	2513 h/UTH exp. 8,5 h/j
Congés	3 semaines / an
Jours de repos	1 jour / sem

Pénibilité, temps, organisation, objectifs de rémunération réalistes

Les hypothèses de financement

Durée emprunt	12 ans
Taux emprunt	1,5 %

La structure

Surf accessible	0 ares /VL
P permanentes	10 % SAU
Traction	747 H/UTH tot./an 3,5 cv/ha SAU

Capacité de logement + stockage, fonctionnalité, propriété du foncier et bâtiments

L'efficacité économique

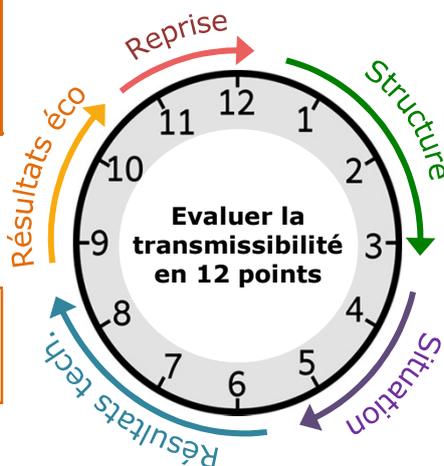
MB Lait	219 €/1000 L
EBE avt MO	51 325 €/UTH Tot. 38 % PB
MSA	8 440 €/UTH
Salarié	16 €/1000 L
EBE	47 750 €/UTH Exp.

La dimension (/UTH totaux)

Lait	275 600 L/UTH
SAU	39 ha/UTH
UGB	46 UGB/ UTH
Produit brut	134 400 €/UTH

La valorisation des produits

Prix lait vendu	352 €/1000 L
Produit viande	37 €/1000 L
Produit brut exploitation	488 €/1000 L



Le contexte

Possibilité d'entraide, proximité CUMA / ETA, dynamique locale et services (concessionnaires, vétérinaires, etc), appui du cédant.

L'autonomie

Lait autonome	4 193 L/VL
Aides totales	42 €/1000L

Qualité des fourrages, rendement herbe

Les opportunités et menaces

*Agrandissement, restructuration, échange foncier, valorisation des produits ...
Perte de foncier, aléas climatiques / économiques, perte de débouchés ...*

Les résultats du troupeau

Lait vendu / VL présente	8 410 L/VL
Lait vendu / ha SFP	10 020 L/ha
UGB lait / VL présente	1,40
NB génisses/100 000 L	4,23

Pratiques, état sanitaire du troupeau, génétique

La sécurité alimentaire

% SFP / SAU	71 %
Fourrages produits	100 %
Chargement	1,66 UGB/ha
Lait vendu/SAU	7 150 L/ha

Potentiel des sols, état des prairies, clôtures, chemins



CALCUL DE LA VALEUR ECONOMIQUE - à partir de la capacité de remboursement

EBE		96 000		
- Objectifs rémunération exploitant (2 SMIC/UTH)		57 900		
- Frais financiers court terme				
- Inflation sur les charges				
- Marge de sécurité pour aléas (10% EBE)		9 600		
- Annuités de remise en état et de fonctionnement	4 800	9 600	19 200	
= Capacité de remboursement	23 700	18 900	9 300	
Durée emprunt de reprise		12 ans		
Taux d'emprunt		1,5 %		
	Total	259 000	206 000	101 440
= Valeur économique (€)	par litre	0,4	0,3	0,2
	par UTH exp.	130 000	103 000	50 720

La méthode ci-dessus calcule la capacité de remboursement de l'exploitation à partir de l'EBE.

L'EBE doit permettre de financer :

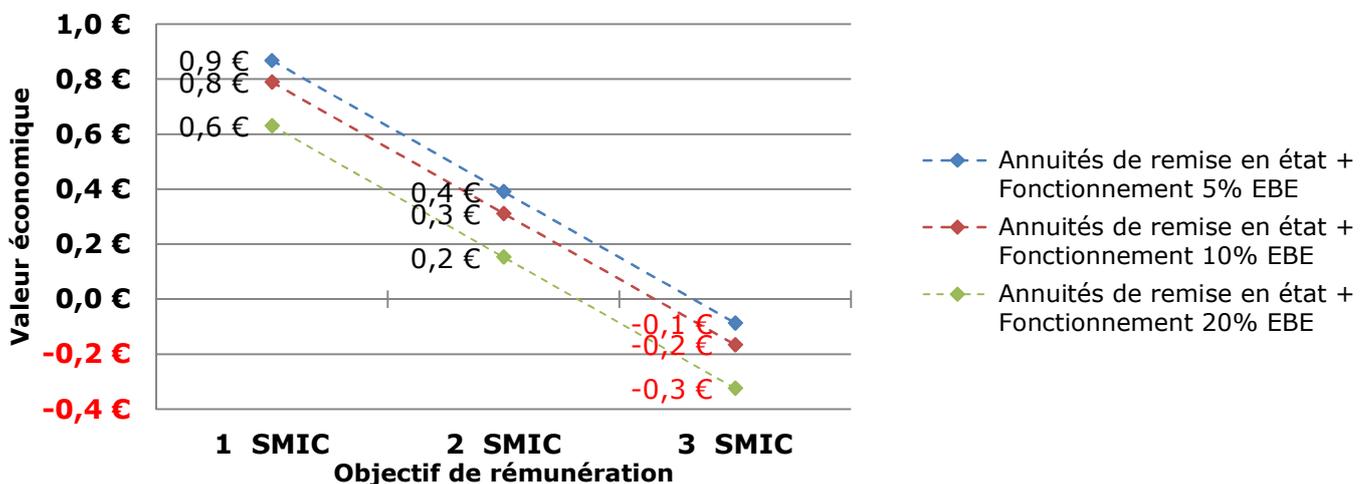
- L'objectif de rémunération, fixé ici à 2 SMIC / UTH exploitant,
- Des frais financiers court terme et une inflation des charges dans le temps, non pris en compte dans cet exemple
- Une marge de sécurité, fixée ici à 10% de l'EBE, et dont le montant peut être modulé,
- Les annuités de fonctionnement et 3 niveaux d'investissement pour remise en état de l'outil de production (clôtures, chemins, stockages, ...)

Une fois toutes ces charges déduites, la capacité de remboursement est obtenue. Selon le taux en vigueur et la durée moyenne d'emprunt, une valeur économique est déterminée.

Pour être représentative, cette méthode doit s'appliquer sur un EBE moyen sur les 5 dernières années.

VARIATION DE LA VALEUR ECONOMIQUE - en fonction de l'objectif de rémunération et des annuités de réinvestissements

L'amélioration de l'EBE, la modulation de la marge de sécurité et des réinvestissements ainsi que la durée des emprunts peuvent faire varier la capacité de remboursement et la valeur économique de l'entreprise. Moduler sa rémunération est également une des clés pour le repreneur mais peut remettre en cause les fondements du projet.





Vos Conseillers en élevage Bovin Lait en Pays de la Loire

Ce document a été réalisé par les chargés de mission filière laitière de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et de la Mayenne dans le cadre du projet PEROBLAIT financé par le Conseil Régional.

Pour de plus amples renseignements, vos interlocuteurs :

CHEVALIER Guillaume - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Maine et Loire)

Mail : guillaume.chevalier@pl.chambagri.fr

Tél : 06.61.74.43.28

DANEAU Anne-Claire - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Sarthe)

Mail : anne-claire.daneau@pl.chambagri.fr

Tél : 07.62.66.83.62

GABORIAU Laurent - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Vendée)

Mail : laurent.gaboriau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.78.84.45.12

GELINEAU Silvère - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine et Loire)

Mail : silvere.gelineau@pl.chambagri.fr

Tél : 06.07.24.73.16

HUCHON Jean Claude - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Loire-Atlantique)

Mail : jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr

Tél : 06.45.70.21.67

MORIN Charlotte - Chambre d'agriculture Pays de la Loire (Mayenne)

Mail : charlotte.morin@pl.chambagri.fr

Tél : 06.88.87.67.53

Autres publications de références :

Disponibles sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>

Les monographies individuelles de chaque cas-type :

Description détaillée du fonctionnement technique et économique d'un système laitier. Vous trouverez ainsi la description de 15 systèmes laitiers différents, représentatifs des élevages présents en Pays de la Loire.

Repères transversaux synthétiques des systèmes laitiers des cas-types

Extraction des principaux critères des monographies des cas-types, afin d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement et les résultats des différents systèmes laitiers présents en Pays de la Loire.

Les résultats de l'observatoire technique et économique en élevage laitier

Résultats des fermes de références de la Chambre d'agriculture suivies dans le cadre des réseaux d'élevage. Leurs résultats font partie du quart supérieur des élevages. Ainsi, ces références servent d'objectif de progrès et non de repère pour la construction de projet ou de changement de système.

Pour en savoir + : www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE - Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

PARTENAIRES FINANCEURS - Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Conseil Régional des Pays de la Loire. La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

PARTENAIRES TECHNIQUES - Ce document a été réalisé avec le partenariat de l'Union des CUMA et de Seenovia.

